

Rhône écho

LETTRE TRIMESTRIELLE DE L'ADES DU RHÔNE

santé

N° 36
JANVIER 2008



lire aussi

PAGE 7

SI SM 2008
Semaine
d'information
sur la santé mentale

PAGE 8

Jeu
de société
Parcours
D-Stress

PAGE 10

Ouverture
d'un CPCT

Centre psychanalytique
de consultations
et de traitement

Le dossier

LOI du 9 août 2004

PLAN régional de santé publique

GROUPEMENT régional de santé publique

Loi

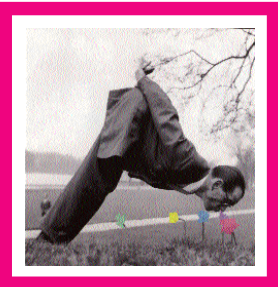
PRSP

GRSP

LE DOSSIER
PAGES 2 à 5

Loi
PRSP
GRSP

ACTUAdes
PAGES 6 et 7



DOC'Ades
PAGES 8 et 9



RHÔNE nouveau
PAGES 10 et 11

L'ESPACE prévention SANTÉ
PAGE 12

ADES DURHÔNE

Edition :

Association Départementale
d'Education pour la Santé du Rhône
71, quai Jules Courmont - 69002 Lyon
Tél. 04 72 41 66 01 - Fax 04 72 41 66 02
Web : www.adesr.asso.fr
Email info@adesr.asso.fr

Directeur de publication : Dr Jérôme Fredouille
Rédacteur en chef : Sylvain Jerabek
Secrétariat de rédaction : Jean-Pierre Gourdol
Mise en page : Valérie Miraillet
Impression : Aprime
Issn : 1241-6606

L'Ades du Rhône est financée par : le Conseil
Général du Rhône, la DDASS et la Préfecture
du Rhône, l'Assurance Maladie, les HCL, la
DRASS Rhône-Alpes, la MSA, les Villes de Lyon
et de Villeurbanne, l'URCAM, l'INPES, la Région
Rhône-Alpes.



Formations 2008

Le réseau d'éducation pour la santé a souhaité axer son travail sur l'offre de formations permettant la participation de chacun, à la place qu'il occupe, au développement de l'éducation pour la santé sur les territoires.

Cette offre de formations a pour objet de renforcer les compétences des acteurs, nécessaires à la mise en place de véritables projets de promotion de la santé.

Méthodologie de projet et démarche en éducation pour la santé (4 jours)

Méthodologie de projet de santé avec les personnes en difficultés sociales (6 jours)

Prévention des conduites à risque et des conduites de dépendance (5 jours)

Techniques d'animation de groupe santé et démarche éducative (3 jours)

Sensibilisation à l'éducation du patient (3 jours)

VIH/Sida : connaissances de base et dynamique de prévention (3 jours)

Prévention de l'obésité de l'enfant et relation éducative (4 jours)

Prévention du tabagisme des jeunes et éducation pour la santé (3 jours)

Ces formations seront mises en place pendant le 1^{er} semestre 2008.

Vous pourrez obtenir, à partir de janvier 2008, les dates précises, lieux, coûts et bulletins d'inscriptions sur les sites de l'ADES du Rhône

www.adesr.asso.fr

et de la FRAES

www.education-sante-ra.org

Dans le cadre du renforcement de ses missions "ressources" en éducation pour la santé pour les acteurs du département du Rhône, l'équipe de l'ADES a souhaité consacrer ce Rhône Echo Santé à la politique régionale de santé publique. Ce dossier a pour objectif de garantir que les acteurs du Rhône seront bien informés de l'existence de l'appel à projet et des modalités pratiques pour la présentation d'une action de santé. Les nouvelles dispositions de dépôt des subventions en ligne, mises en place par le GRSP, ne doivent pas être un obstacle aux projets de santé des petites structures locales.

Les principales dispositions de la loi de santé publique du 9 août 2004

> Au niveau national

Outre le renforcement des droits des malades et la reconnaissance des boutiques et programmes d'échanges de seringues en tant que centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction pour les usagers de drogues (CAARUD), cette loi instaure une nouvelle organisation de la politique de santé.

Au niveau national, la responsabilité première de l'Etat est réaffirmée de manière solennelle en matière de santé publique. Il est également réaffirmé que l'accès à la prévention et aux soins des populations fragilisées constitue un objectif prioritaire de la politique de santé en référence à la loi de santé publique de 1998 (PRAPS).

Par cette loi, le législateur devra définir tous les 5 ans les objectifs et les plans d'action de la politique de santé publique, et c'est la raison pour laquelle, la loi du 9 août 2004 comporte un rapport annexé comprenant 100 objectifs déclinés en 5 plans d'actions nationaux pour les années 2004-2008, autour de thèmes tels que la lutte contre le cancer, l'amélioration de la prise en charge des maladies rares, les troubles mentaux ... Le suivi annuel ainsi que l'évaluation quinquennale sont également prévus par la loi.

> Le rôle de l'échelon régional confirmé

Afin de mettre en œuvre les objectifs et les plans nationaux tout en tenant compte des spécificités régionales, c'est le représentant de l'Etat dans la Région (Préfet de région) qui arrête, après avis de la conférence régionale de santé, un plan régional de santé publique (PRSP). Ce nouveau plan comporte obligatoirement 3 programmes :

- celui pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (ancien PRAPS),
- celui qui couvre la prévention des risques liés à l'environnement et au travail,
- celui de santé scolaire et d'éducation à la santé.

En Rhône-Alpes, il intègre aussi les objectifs particuliers en matière de santé, portés par la Région en tant que collectivité territoriale (santé des jeunes, des femmes, des saisonniers ...).

Pour exercer ses attributions, le Préfet s'appuie sur un groupement régional de santé publique (Groupement d'intérêt public - GIP -) qui réunit les compétences et les moyens jusque là éparés, sous la responsabilité de l'Etat (majorité des votes). Le GRSP a pour missions de mettre en œuvre les programmes de santé contenus dans le Plan régional de santé publique mais aussi de contribuer à la mise en place d'actions particulières. Par ailleurs, la conférence régionale de santé est réinstaurée ; elle a pour vocation à produire des propositions et avis en amont et en continuité de la mise en place du PRSP. Elle a 2 commissions permanentes : l'une consacrée aux respects des droits des usagers, l'autre au suivi et à l'évaluation du PRSP.

LOI du 9 août 2004

PLAN régional de
santé publique

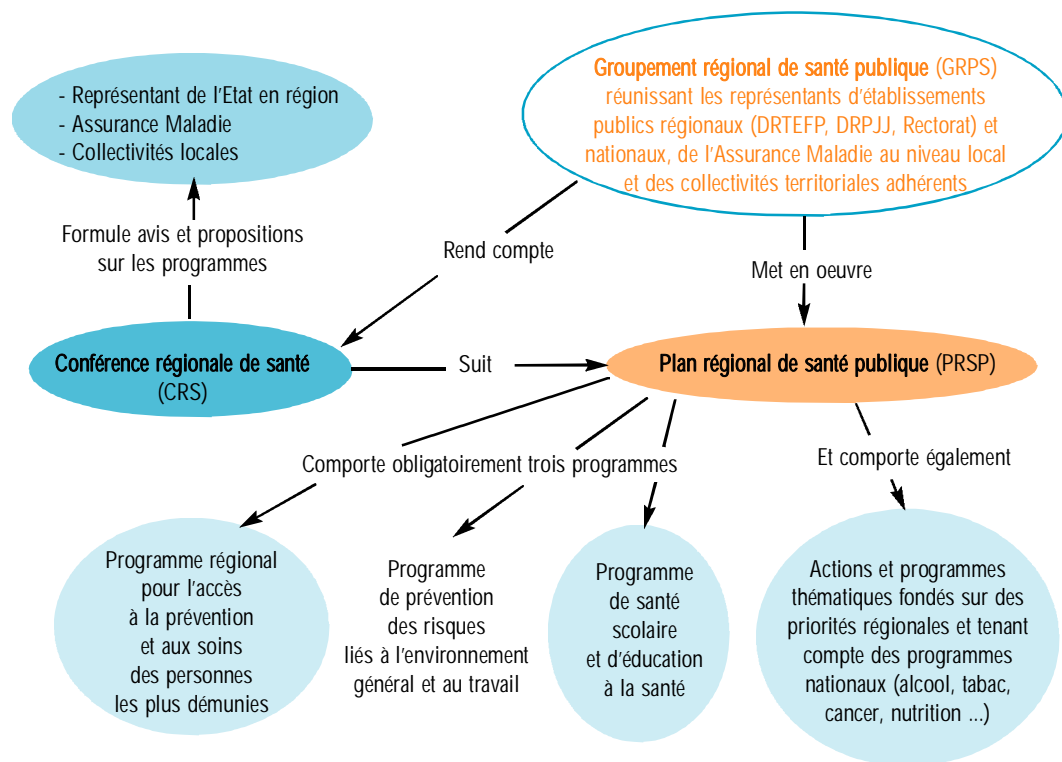
GROUPEMENT régional
de santé publique

Le dossier

réalisé par Sylvain Jerabek d'après les documents disponibles sur le site du PRSP Rhône-Alpes
www.prsp-ra.com

Loi PRSP GRSP

La politique régionale de santé publique



Sur notre région, trois axes généraux ont été définis en réponse aux spécificités territoriales :

Axe 1 : réduire les inégalités en matière de santé tant au niveau social que territorial.

Axe 2 : réduire les facteurs de risques majeurs de mortalité et de morbidité par la prévention primaire et le dépistage (cancer, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète, affections broncho-pulmonaires chroniques, suicide, décompensation psycho-sociale, conduites à risques des jeunes, prévention périnatale, prévention spécifique en direction des personnes âgées).

Axe 3 : améliorer certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes fragilisées, soit à domicile, soit spécifiquement ceux en difficulté avec l'alcool.

Ainsi, peu de publics particuliers ou de pathologies se retrouvent exclus par ce plan 2006-2010.

Initié en 2007, l'action du GRSP en Rhône-Alpes se structure autour de 8 champs de répartition du budget annuel (15,8 millions d'euros en 2007)

- l'appel à projet des actions de santé publique ouvert à tout opérateur public ou privé (46 %)
- la recentralisation des compétences de santé, anciennement départementales, liées aux IST, à la vaccination et à la tuberculose (35,10 %)
- les structures de gestion de dépistage organisé des cancers (10,1 %).
- les structures fonction ressources en santé publique et éducation pour la santé (6,4 %)
- l'aide à domicile spécifiquement liée au VIH (1,5 %).
- l'organisation de la journée mondiale Sida du 1er décembre et le soutien aux collectifs inter-associatif sur la santé en Rhône-Alpes qui réunit les organisations d'usagers du système de santé ainsi que le repérage précoce des crises suicidaires (0,9 %).

Concernant plus particulièrement

L'appel à projet 2007 des actions de santé en Rhône-Alpes,

il a fait l'objet de 724 dossiers déposés pour un montant global de demandes de 11 766 308 €. Le Rhône représentait 17,78 % du nombre de dossiers pour 23 % du montant. Les actions régionales concernaient, quant à elles, 14,4 % des dossiers pour un montant de 24,3 %.

Seulement 67,21 % des dossiers du Rhône ont été retenus (vs 58,6 % pour Rhône-Alpes et 89,8 % pour la Drôme, le mieux doté) avec un coût moyen de 22 900 € dans le Rhône (vs 14 724 euros en général), soit 62,9 % du montant demandé (vs 40,17 % en Rhône-Alpes et 89,9 % dans l'Ain).

Les montants alloués en Rhône-Alpes se répartissent entre 300 € et 250 000 € par projet.

L'axe 2 concernant la réduction des facteurs de risques de mortalité est le mieux doté (50,6 % des subventions allouées) avec un effort particulier pour la prévention des conduites à risques.

L'axe 1 bénéficie de 35 % des subsides, la majorité des demandes et des allocations étant consacrée à la réduction des inégalités sociales ; peu de projets ont été déposés pour réduire les inégalités territoriales (3,2 %) et parmi eux, seulement 44 % ont été retenus.

L'axe 3 autour de la prise en charge des personnes les plus fragiles, n'a fait l'objet que de 10,4 % du montant des subsides alloués, à partir d'un faible nombre de projets.

Présenter son projet 2008 au financement du GRSP

L'appel à projet du GRSP propose 9 fiches dans lesquelles doivent s'intégrer vos actions. Elles contiennent chacune, et de manière non systématique, les objectifs spécifiques et la traduction retenue pour 2008, des publics et territoires prioritaires ainsi que des modalités possibles d'intervention et méthodologie d'action préconisées.

► **La réduction des inégalités en matière de santé**, favoriser l'accès aux soins et à la prévention des publics en difficulté (fiche 1 - AXE 1 OG1) ; favoriser l'accès aux ressources de santé dans les territoires où l'offre est limitée (fiche 2 - AXE 1 OG2).

► **La réduction des facteurs de risque majeurs de mortalité et de morbidité** par la prévention primaire et développer le dépistage, la prévention :

- du cancer, des maladies cardiovasculaires, des troubles imputables aux mêmes facteurs de risque - obésité, diabète, pathologies liées à l'alcool, affections broncho-pulmonaires (fiche 3 - AXE 2 OG1)
- du suicide, les décompensations en lien avec la souffrance psychologique (fiche 4 - AXE 2 OG2)
- des conduites à risque. (fiche 5 - AXE 2 OG3)
- en périnatale (fiche 6 - AXE 2 OG4).
- spécifique en direction des personnes âgées (fiche 7 - AXE 2 OG5)

► **L'amélioration de certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes fragilisées**, soit à domicile (fiche 8 - AXE 3 OG1), soit spécifiquement ceux en difficulté avec l'alcool (fiche 9 - AXE 3 OG2).



PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE Rhône-Alpes

**APPEL A PROJET SANTE
DU GRSP 2008
sur le site www.prsp-ra.com**

**Réunion d'information le 8 janvier
de 9h à 12h à la DDASS 69
(salle Arnion - 245 rue Garibaldi, Lyon 3)**

Dans le cadre de ses fonctions ressources aux acteurs du département, l'ADES du Rhône se propose de vous soutenir pour la **méthodologie de votre action.**

Cette aide est organisée avec les chargés de projets

le 9 janvier 2008 de 9h30 à 12h à l'ADES autour de l'axe 2 sur la prévention primaire pour réduire les facteurs de risque de mortalité.

le 10 janvier 2008 de 9h30 à 12h à la CPAM de Villefranche/S. sur l'axe 1 autour des inégalités territoriales de santé.

le 14 janvier 2008 de 9h30 à 12h à l'ADES autour de l'axe 1 sur la réduction des inégalités sociales de santé.

Inégalités territoriales... ► typologie des cantons du Rhône

Le GRSP a souhaité travailler à partir d'indicateurs par territoire. Pour autant, cette classification n'a pas un caractère opposable. Intervenir sur les territoires prioritaires en cohérence avec les indicateurs est un plus pour l'instruction des dossiers.

La typologie résume l'analyse multidimensionnelle des cantons au travers des 15 variables prises en compte dans l'analyse.

Ces variables sont de trois ordres :

- 8 indicateurs d'état de santé : 4 indices comparatifs de mortalité générale, prématurée (avant 65 ans), par cancer, par diabète, déclinés pour les hommes et les femmes.
- 3 indicateurs d'offre libérale : densité de médecins spécialistes "de proximité" (dermatologue, gynécologue et obstétricien, ophtalmologue, pédiatre, psychiatre), avec lissage géographique pour le niveau cantonal ; densité d'infirmiers libéraux ; part de médecins libéraux conventionnés en secteur I.
- 4 indicateurs de situation socio-démographique : le taux de bénéficiaires de la CMU et du RMI ; le taux de chômage de longue durée (> 2 ans) ; la part de population de plus de 75 ans

Six classes de cantons ressortent de l'analyse (cf. rapport général et présentation powerpoint sur le site www.prsp-ra.com), dont trois plutôt favorisées (classes 1 à 3 bleu & vert) et trois plutôt défavorisées (classes 4 à 6 - jaune, rouge & bordeaux) :

La classe 1 est la plus nombreuse en région, il s'agit de cantons en sous mortalité modérée avec des indicateurs de précarité favorables et un faible taux de personnes âgées. Il y a une faible densité de spécialistes de proximité : Anse, Le Bois-d'Oingt, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Mornant, Condrieu, Meyzieu, Saint-Symphorien-d'Ozon.

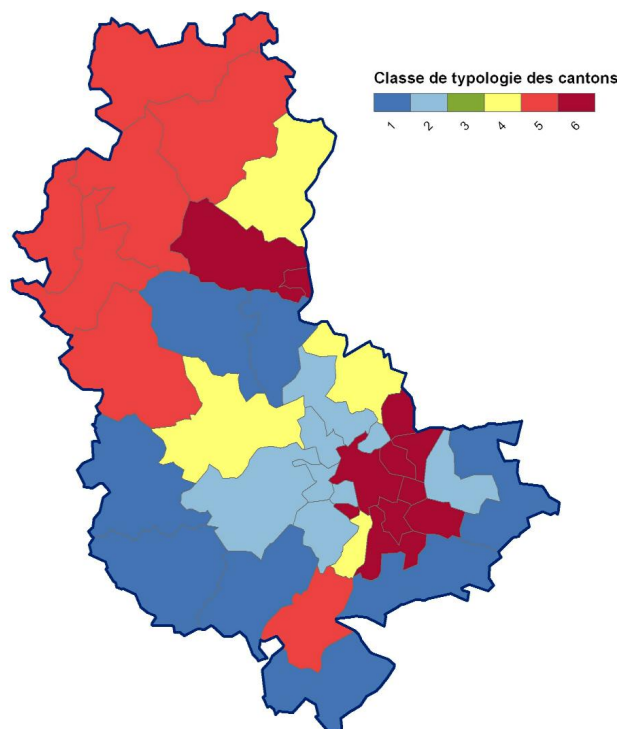
La classe 2 comporte les cantons où la mortalité est la plus faible, avec des indicateurs de précarité favorables et un faible taux de personnes âgées. Il y a une forte densité d'infirmiers et de spécialistes de proximité et un faible taux de médecins en secteur 1 : Vaugneray, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin-la-Demi-Lune, Limonest, Saint-Genis-Laval.

La classe 3 est la plus petite en région, avec 16 cantons, essentiellement ruraux, avec un fort taux de personnes âgées. Ils sont en sous-mortalité modérée. Les indicateurs de précarité sont dans la moyenne. Il y a très peu de spécialistes de proximité. Aucun canton du Rhône ne rentre dans cette classe.

La classe 4 comporte des cantons avec une surmortalité, particulièrement pour le diabète (hommes et femmes), avec des indicateurs de précarité favorables et un faible taux de personnes âgées : Neuville-sur-Saône, Irigny, L'Arbresle, Belleville.

La classe 5 comporte des cantons en surmortalité forte, particulièrement pour la mortalité prématurée et par diabète, chez les hommes comme chez les femmes. Il y a un fort taux de chômeurs de longue durée, et un fort taux de personnes âgées. Il y a une faible densité d'infirmiers mais un fort taux de médecins en secteur 1 : Tarare, Thizy, Monsols, Givors, Lamure-sur-Azergues, Amplepuis, Beaujeu.

La classe 6 comporte des cantons marqués par les indicateurs de précarité les plus défavorables, avec également un fort taux de personnes âgées. La mortalité est cependant en général dans la moyenne. Il y a une forte densité de spécialistes de proximité (sur place ou dans un canton contigu), mais un faible taux de médecins en secteur 1 : Lyon, Vénissieux, Villeurbanne, Saint-Fons, Bron, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Rillieux-la-Pape, Oullins, Villefranche/S.



Cette typologie est basée sur seulement 15 indicateurs, choisis en fonction des objectifs du PRSP. Elle reflète donc la diversité des cantons par rapport à la moyenne régionale et montre que mortalité et précarité ne vont pas toujours de pair. Elle doit être complétée par une analyse locale des besoins et de l'offre pour déboucher sur des actions locales.

Réalisé à partir de la présentation de l'ORS aux Etats généraux de la prévention dans le Rhône

Subvention en ligne pourquoi POUR QUI comment

Subvention en ligne est le guichet unique de demandes de subventions effectuées par les organismes porteurs de projets auprès des services de l'Etat, des collectivités et des organismes publics partenaires. En effet, à partir de 2008, toutes les demandes de subventions devront être faites par voie électronique sur www.subventionenligne.fr

Pour permettre à chacun d'accéder facilement à cette nouvelle technologie, les services de l'Etat ont souhaité mettre en place une aide technique pour les structures qui en auraient besoin : consultez <http://sel.education-sante-ra.org>

> Pour le Rhône, l'ADES du Rhône se charge de cette aide technique uniquement pour les projets départementaux (Ghislaine et Valérie) :

- soit par tél. au 04 72 41 66 01 les mardis et vendredis de 9h à 17h
- soit en vous recevant dans nos locaux sur RV uniquement (04 72 41 66 01)

attention

Date d'inscription de votre organisme sur Subvention en ligne
> le 15 janv. 2008 au plus tard

Date de dépôt des demandes de subventions
> le 31 janvier 2008 au plus tard

Obésité et éducation physique ça bouge !



En matière de prévention de l'obésité, l'Ades du Rhône et ABC Diététique ont construit et mènent une formation-action "Bien dans ses baskets [1]" sur les 3 départements de l'Académie de Lyon. Convaincues que l'éducation physique n'était pas assez présente dans leur programme de prévention de l'obésité, les 2 associations ont décidé pour "donner le goût de bouger" d'ajouter un module "activité physique" à leur formation-action. Pour en assurer le contenu, elles ont fait appel à Claire Perrin [2], auteur de la préconisation suivante : "comme pour l'alimentation où les diététiciennes interviennent sur le terrain, il faut que des professionnels de l'éducation physique, spécialistes de l'éducation pour la santé puissent intervenir et faire des pro-

positions d'accompagnement pour l'activité physique [3]". Ce partenariat s'est par ailleurs développé puisque l'Ades accueille des stagiaires du master 2 "Education à la santé et éducation physique".

[1] Voir Rhône écho santé n°33, janv. 2007, p 10
Contact : ABC Diététique : 04 72 07 69 46 - abc.dietetique@free.fr
et ADES : 04 72 41 66 01 - info@adesr.asso.fr

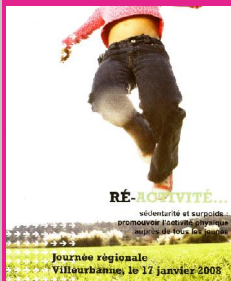
[2] Sociologue, maître de conférences, EA 647, université Lyon-1, Centre de recherche et d'innovation sur le sport - qui forme des étudiants à l'éducation pour la santé et l'éducation physique.

[3] Rhône écho santé n°33, janv. 2007, Dossier "PNNS 1 & 2, quelles ambitions ?", p 6 : "PNNS 2 et activités physiques".

Journée régionale

"RÉ-ACTIVITÉ ... sédentarité et surpoids : promouvoir l'activité physique de tous les jeunes"

La FRAES et la DRDJS* organisent en janvier 2008 à Villeurbanne cette journée* (Voir aussi agenda p 9).



* Un guide du même nom, réalisé par ces 2 structures, est disponible à l'Ades et téléchargeable sur <http://education-sante-ra.org/>

Ce guide ressources régional gratuit est destiné à vous aider à développer des actions de promotion de l'activité physique auprès des jeunes (10 - 20 ans) sédentaires et en surpoids, en difficulté avec leur corps.

L'Association

"Enfant-Parent : le duo qui bouge"



promeut la pratique d'une activité physique régulière et ludique pour prévenir l'excès de poids chez les enfants et les maladies cardiovasculaires chez les adultes. Elle intervient depuis 2006 dans les écoles et distribue aux familles des passeports leur donnant accès gratuitement à des manifestations sportives dans le Grand Lyon.

* Pour plus de renseignements : http://www.duokibouj.fr/duokibouj_asso.html
contact@duokibouj.fr

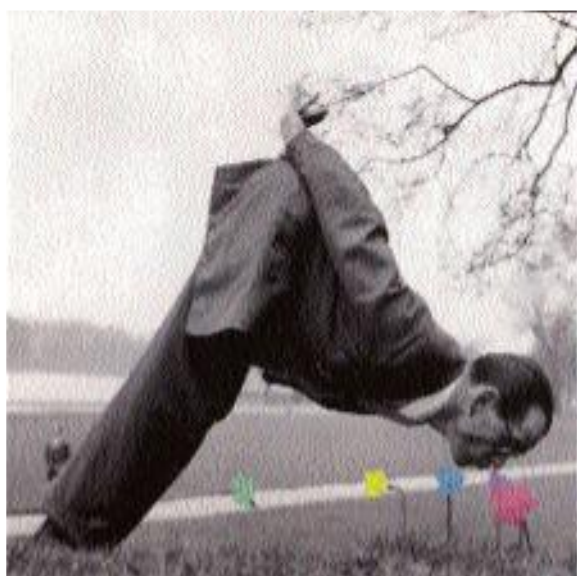
HIV-Hépatites Incitation au dépistage hors les murs

Connaitre son statut sérologique, c'est se protéger soi-même et son entourage. C'est pourquoi l'Ades et ses partenaires - associations de lutte contre le sida, Cidag du département, Mutualité du Rhône - continuent depuis 2 ans leur politique d'incitation de la population au dépistage dans les quartiers, en essayant en permanence d'optimiser leurs démarches. Ayant constaté que les

personnes dépistées ne sortaient pas de leur arrondissement pour récupérer leurs résultats dans les Cidag, une nouvelle proposition a été faite aux personnes dépistées au Centre d'examen de La Duchère en novembre : celle de venir les chercher sur les lieux mêmes de leur dépistage. Initiative réussie : elles sont toutes venues !

En 2008, 4 territoires feront l'objet d'opérations de dépistage hors les murs : La Guillotière, le 25 janvier 2008 (au CDHS, 2 rue de Marseille), puis La Duchère, Villeurbanne et Rillieux (lieux et dates seront communiqués ultérieurement).

Contact Ades :
Sylvain Jerabek - 04 72 41 66 01



Semaine d'information sur la santé mentale 2008

Accueillir et vivre ensemble

Maladies psychiques : malades, familles, société, comment sortir de l'isolement ?

Tous les ans, l'Ades relaie et coordonne la SISM dans le Rhône et s'efforce, avec les membres du Comité de pilotage - COPIL Rhône [1] - qu'elle coordonne, de faire se rassembler les professionnels, les patients, leurs proches, et tous les partenaires de la santé mentale autour du plus grand nombre possible de manifestations. Le COPIL a décidé de prolonger en 2008 la période des manifestations du 15 au 29 mars [1] et de décliner le thème national - maladies psychiques et isolement - sous l'intitulé suivant : " Accueillir et vivre ensemble - Maladies psychiques : malades, familles, société, comment sortir de l'isolement ? " [1]. Ce thème souligne la nécessité de lutter contre l'isolement de nos semblables atteints de troubles psychiques et de promouvoir et favoriser leur accueil, leur intégration et leur accompagnement ainsi que celui de leurs familles. L'appel à participer

et à organiser des manifestations ainsi que l'argumentaire de la SISM 2008 rédigé par le COPIL du Rhône sont en ligne sur le site de l'Ades [1] et [2]. Le programme général de toutes les manifestations dans le Rhône [2] le sera en début février 2008 sur www.adesr.asso.fr

Contact : Jean-Pierre Gourdol
04 72 41 66 01 - jeanpierre.gourdol@free.fr


[1] voir sur <http://www.adesr.asso.fr/PDF/SISM-2008-appel.pdf>.


[2] La soirée de lancement, organisée par l'Ades du Rhône, aura lieu le jeudi 13 mars 2007, en soirée.

Argumentaire et autres informations sur http://www.adesr.asso.fr/sism_pres.htm

du 15 au 29 mars 2008

Bilan de la SISM 2007* dans le Rhône Thème : Adolescence et prises de tête

 Conférences, rencontres-débats, tables rondes, ciné-santé, journées de réflexion, théâtre forum, journées portes ouvertes ... Sous des formes très diverses, plus de 30 manifestations ont eu lieu en 2007 (+14,3 % /2006). Leur répartition géographique sur le département s'est élargie. Plus de 1959 participants ont été recensés (+ 14,28 % /2006). Le taux de satisfaction globale (tous publics) a été important (85,9 % très ou assez satisfait). Celui des organisateurs aussi : 88,9 %.

 66 % du grand public et 57,7 % des professionnels déclarent être peu ou pas informés sur la santé mentale. Il faudrait donc des moyens encore plus importants. Par ailleurs, la santé mentale n'intéresse toujours pas les médias : la SISM 2007 a été peu relayée.

* Bilan global 2007 et résumé des actions 2007 sur le site de l'Ades : <http://www.adesr.asso.fr> Lien : http://www.adesr.asso.fr/sism_bilans.htm

Education santé environnement



Des ressources en ligne, à votre disposition

La journée d'échanges et de co-formation organisée le 23 octobre par l'Ades, le Grand Lyon et les associations partenaires* pour les acteurs de l'éducation à l'environnement et ceux de l'éducation pour la santé a atteint une partie de ses objectifs : environ 70 personnes - acteurs des 2 champs et de l'éducation - ont pu se rencontrer et partager connaissances et compétences. Plus de 90% des personnes se sont déclarés plutôt satisfaites (41) ou très satisfaites (19) des nombreuses (trop ?) interventions.

Vous trouverez sur http://www.adesr.asso.fr/action_environnement.htm tous les documents proposés aux participants : le programme et les abstracts de toutes les interventions plénières, avec les coordonnées des structures et des participants, un dossier documentaire (thématiques Air et Bruit) de plus de 450 pages, deux répertoires (alphabétique et thématique) des organismes concernés et des documents sur l'évaluation des actions d'éducation pour la santé, extraits de la revue "La Santé de l'Homme" de l'INPES.

* APIEU Mille Feuilles, Fédération Education Santé Rhône-Alpes, Acoucité, Les Petits Débrouillards

Parcours D-Stress

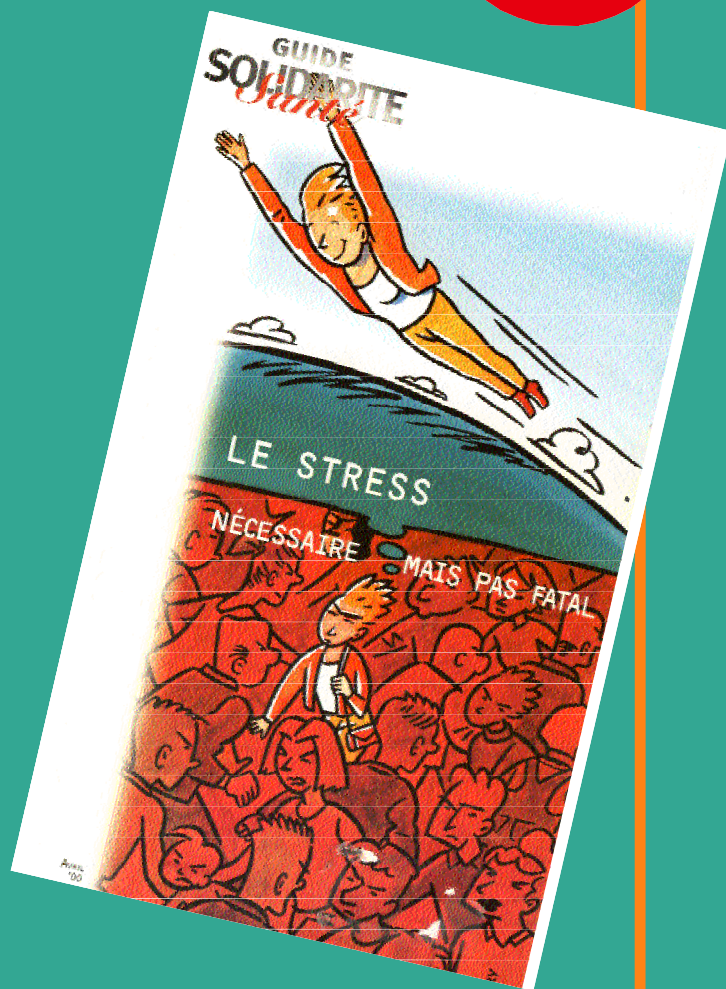
Zoom sur
un outil

Jeu de société (cartes et circuit à parcourir et guide pédagogique). Réf - T7040.

Editeur promoteur :
Service promotion santé - UNMS/Belgique.

Public : adolescents, adultes.

Mal-être, irritabilité, anxiété, dépression, ulcères ... le stress a des impacts multiples. D-stress propose un parcours durant lequel les joueurs rencontrent des événements agréables ou désagréables qui influencent leur stress. Ils doivent s'adapter à leur situation en réussissant des défis. Ils ont à répondre à des questions sur le stress et ont l'occasion de diversifier leurs possibilités de se détendre. L'objectif du jeu est de prendre conscience de la façon dont on vit son stress, d'ouvrir la discussion sur ses causes et ses conséquences et de permettre à chacun de mieux percevoir et utiliser ses ressources pour y résister.



entretien

Entretien avec Annie-Claire Delatte
Formatrice en vie sociale et professionnel
au centre de formation SAMATH
(8 rue Joseph Chapelle, Lyon 8^{ème}) - Tél. 04 72 78 73 61

Rhône écho santé - Pourquoi avoir choisi D-Stress et dans quel contexte avez-vous utilisé cet outil ?

A-C Delatte - J'ai choisi un jeu car il me fallait un support accessible, ludique et convivial, qui déclenche le débat et facilite l'expression et la discussion. Je l'ai utilisé avec un groupe d'une quinzaine d'adultes chômeurs, de 18 à 55 ans, que j'ai accompagnés durant plusieurs mois dans un parcours d'insertion professionnelle. Ces personnes qui ont souvent perdu confiance en elles et dans l'avenir sont exposées plus que d'autres au stress et à ses conséquences sur le bien-être et la santé. C'est pourquoi j'ai choisi d'aborder ce thème à l'issue d'un stage pratique en entreprise qu'ils avaient eu à effectuer. Après leur avoir demandé leur accord pour participer au jeu, j'ai fait un tour de table pour leur demander ce que signifiait le stress pour eux. Puis nous avons joué en respectant les règles du jeu.

RES - Après utilisation, quel bilan faites-vous ?

A-C D. - J'ai atteint le but que je m'étais fixé : faire discuter et débattre autour du thème du stress, y compris au travail (ces personnes sont appelées à réintégrer un emploi).

Les participants ont pu déterminer à partir de leur vécu quelles étaient leurs propres situations à risques de stress, dans la vie et au travail. Ils ont parlé de son impact sur leur santé. Ils ont réfléchi aux moyens qu'ils pouvaient mettre en œuvre pour éviter ou mieux maîtriser ces situations : s'organiser différemment, ne pas agir dans l'urgence, discuter avec les proches, les collègues, la hiérarchie ... Les échanges riches et intéressants se sont nourris de l'expérience des plus âgés.

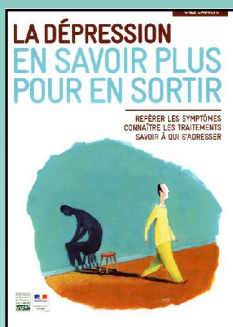
RES - Que diriez-vous à de futurs utilisateurs de D-Stress ?

A-C D. - Il faut à mon sens travailler avec un groupe constitué, ayant disposé du temps nécessaire pour que se tissent des liens et qu'une relation de confiance s'établisse. Le vocabulaire utilisé sur les cartes du jeu peut être difficile à comprendre pour des personnes maîtrisant mal le français. Il faut aussi être vigilant pour ne pas vexer ni choquer culturellement. Certaines cartes "détente" offrent des propositions d'exercices qui peuvent provoquer des réticences ou le rejet, comme "effectuer des massages de la nuque et des épaules". En fonction des publics, il faut adapter le jeu : on peut créer de nouvelles cartes et écarter celles qui pourraient poser des problèmes. Par ailleurs, n'étant pas une professionnelle de santé, je travaille en lien avec l'espace santé de Villeurbanne (Rhône), ce qui me permet d'orienter si besoin les personnes en souffrance vers des personnes compétentes (psychologues notamment).

L'ADES met à votre disposition des documents de diffusion (dépliants et affiches) et de nombreux outils pédagogiques. Des ouvrages d'éducation pour la santé peuvent être consultés sur place. Voici notre sélection des nouveautés du trimestre.

Documents de diffusion

Brochures, dépliants



- La dépression. En savoir plus pour en sortir
- Les méfaits du stress
- Prévenir la fatigue
- Dormir, c'est vivre aussi ... Le sommeil, c'est la santé !
- L'asthme de l'enfant et ses complications
- L'allergie

Affiches

- Bien manger, bouger protège votre santé
- La santé vient en mangeant et en bougeant
- Lave-toi les mains au savon, plusieurs fois par jour, en comptant jusqu'à 30.
- Des gestes simples pour limiter les risques d'infection.

Revues

La Santé de l'Homme

- N° 389 : Violences et santé : quelles actions éducatives ?
- N° 390 : Education pour la santé : les défis de l'évaluation
- N° 391 : Périnatalité et parentalité : une révolution en marche ?

Guides

- La santé vient en mangeant. Le guide nutrition de la naissance à 3 ans.
- Le guide nutrition pendant et après la grossesse.
- Ré-activité ... sédentarité et surpoids : promouvoir l'activité physique auprès de tous les jeunes.

- La dépression chez l'adulte. En savoir plus pour en sortir.

- Migrants/étrangers en situation précaire. Prise en charge médico-psycho-sociale. Guide pratique destiné aux professionnels /Comede (comité médical pour les exilés).

Outils / Pédagothèque

"Décode le monde !

De l'influence des médias sur la santé". Classeur pédagogique papier + 1 DVD support d'animation + 1 CD-Rom (documents d'animation) - Réf. Ades : I 8010. Public : adolescents de 12 à 16 ans.

Cet outil pédagogique a pour but de favoriser le développement de la pensée critique des adolescents par rapport aux médias. Et, par ce chemin, de les aider à adopter des comportements favorables à leur santé. Participatif et interactif, cet outil comporte 4 modules, la critique de l'image, la critique du débat, la critique de l'écrit, la création d'une affiche de prévention santé.



"Résister à l'industrie du tabac"

DVD - Réf. Ades : R1715. Public : adolescents, jeunes adultes. Ce DVD constitué de 10 petits films contribue à "dé-normaliser" la cigarette. En se focalisant sur les agissements de l'industrie du tabac et les mécanismes de fabrication de la cigarette, ces 10 modules permettent d'unir fumeurs et non-fumeurs dans une démarche citoyenne contre les manipulations d'une industrie sans scrupules.

JANVIER

"Réactivité ... sédentarité et surpoids : promouvoir l'activité physique auprès de tous les jeunes"
17 janvier, 9h30 à 17h 30
Villeurbanne, amphithéâtre STAPS, UFR-STAPS Lyon I.
Journée régionale organisée par la FRAES et la DRDJS. Programme et rens. : FRAES - 04 72 00 55 70 et <http://education-sante-ra.org/>

FEVRIER

12^{ème} journée nationale de prévention du suicide. 5 février
Organisation : Union nationale pour la prévention du suicide.
Infos : <http://infosuicide.org> et Centre J. Bergeret au 04 72 10 94 30



"Demain tous obèses ?"
12 février, 20h - 21h30
Villeurbanne, Centre culturel et de la vie associative. Informations : Université ouverte de Lyon, Maison Condorcet - 04 72 44 84 28 et <http://uo.univ-lyon1.fr>

MARS

11^{ème} journée nationale de l'audition. 13 mars
Rens : Lyon, association JNA
04 72 41 88 50
et www.audition-infos.org

Lancement SISIM 2008
13 mars, 19h à 22h30
Lyon, lieu à préciser.
Organisation, rens. et inscriptions : Ades du Rhône - 04 72 41 66 01 et info@adesr.asso.fr

Semaine d'information sur la santé mentale - SISIM 2008
13 au 29 mars
Programme général : rens. Ades du Rhône - 04 72 41 66 01 et mi-février sur www.adesr.asso.fr

AVRIL

Semaine du développement durable. 1^{er} au 7 avril
Thème : production et consommation durable. Pour participer : www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr

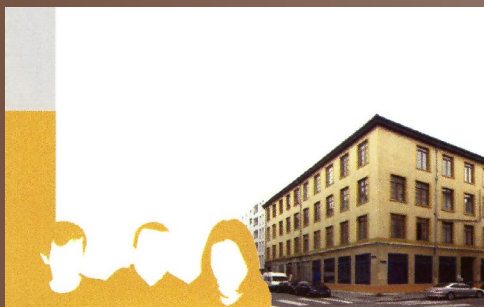
vuPOURVOUS

<http://www.ifeelgood.be>

Un site pour les jeunes

Développé par l'association belge MJT Espace jeunes, ce site propose aux ados des thématiques de santé et de citoyenneté. Amour, sexualité, addictions, santé mentale (dépression, solitude ...) y sont abordés avec un ton et des visuels parfois décalés et toujours appropriés. Les jeunes (mais aussi les parents, enseignants, animateurs) y trouveront des informations claires et pertinentes. Des forums (sur l'amour, les violences, les drogues, les pornos ...), concours, photos ... leur permettront aussi de s'exprimer.





cpct lyon
Centre psychanalytique
de consultations et de traitement
47, rue Montesquieu
69007 Lyon

☎ 04 78 96 10 56
cpctlyon@orange.fr

Ouverture d'un Centre psychanalytique de consultations et de traitement

Le Centre psychanalytique de consultations et de traitement - CPCT Lyon* - a ouvert dans le 7^{ème} en septembre 2007. Il propose une offre de soins nouvelle en lien avec le champ du social et celui de la santé mentale. Les professionnels des structures sociales et médico-sociales, associations d'insertion, Antennes solidarité, MDR, ou Missions locales et réseaux médicaux peuvent y orienter toute personne majeure en situation difficile (chômage, situation précaire, rupture des liens sociaux, angoisse, dépression ...).

Une vingtaine de psychanalystes bénévoles, praticiens libéraux, psychiatres ou psychologues pour la plupart, tous travaillant selon l'orientation de l'Ecole de la Cause Freudienne, déclarée d'utilité publique en 2006, reçoivent gratuitement tout public, jeunes adultes et adultes sans limite d'âge.

Suite à une 1^{ère} consultation, le praticien peut décider d'une prise en charge de la personne pour 4 mois (période qui peut être renouvelée une fois), ou l'orienter vers une structure mieux adaptée, notamment pour des pathologies plus lourdes. Le Centre ne prescrit pas de médicaments.

Le CPCT est financé par le Groupement régional de santé publique (GRSP), la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général du Rhône, la Ville de Lyon et l'Etat (CUCS).

* CPCT - 47, Rue Montesquieu - 69007 LYON

Accueil du public : 10h-13h et 14h-18h, du lundi au vendredi.

Tél : 04 78 96 10 56 - cpctlyon@orange.fr

Ouverture d'une **Maison des usagers** à St-Jean de Dieu Une nouvelle façon de communiquer et de s'informer en toute indépendance

La Maison des usagers (MDU*)

du Centre Hospitalier St-Jean de Dieu est un lieu d'accueil et d'information sur la santé en général et sur la santé psychique en particulier. Fonctionnant dans l'esprit du service public, c'est un espace en accès libre et gratuit, ouvert à tous :

- aux usagers, associations, professionnels de santé, élus, travailleurs sociaux ...
- aux patients hospitalisés ou non, suivis ou non par l'établissement, appartenant ou non aux secteurs de l'hôpital,
- à toute personne en quête d'informations sur la santé, les traitements, la sectorisation, les modes d'hospitalisations, la législation, l'accès aux soins, la prévention ...

Missions et limites

La MDU permet de s'informer :

- sur un problème de santé, une maladie, des examens, des médicaments, un traitement ...
- sur ses droits, les possibilités de recours ou de médiation,
- pour identifier le rôle des différents organismes ...
- pour aider un proche dans un lieu où l'on peut trouver écoute et soutien auprès d'associations, de professionnels ...

- pour prévenir les problèmes liés au tabac, à l'alcool, aux drogues, aux MST,
- pour mieux se nourrir, dormir, exercer une activité compatible avec son état de santé ou son traitement ...

La MDU n'est ni un lieu de réclamations ou de résolution de conflits, ni un lieu de soins ou de diagnostic. Toutefois, les personnes peuvent être orientées par les permanents ou la coordinatrice vers les services internes de l'hôpital, les associations tutélaires, les administrations sanitaires, la justice, le médiateur de la République, les organismes sociaux ...

Services proposés

La MDU met à la disposition de tous

- des permanences d'associations d'usagers, de familles, des groupes d'entraide mutuel pour les usagers et leurs familles,
- des permanences de professionnels à destination des familles et des autres professionnels,
- des brochures d'information et une borne interactive proposant une sélection de sites sur la santé.

La MDU peut aussi être le cadre d'animations ou d'expositions visant à l'éducation sanitaire et thérapeutique des patients.

Permanences assurées

A la MDU, vous rencontrerez des associations : UNAFAM, ADAPEI, OSE, Coordination 69 et des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), des professionnels de santé et la coordinatrice ...

La MDU est placée sous l'autorité et la responsabilité du Directeur de l'hôpital.

Le président de la Commission Médicale d'Etablissement est étroitement associé à son fonctionnement.

Un comité de pilotage et de suivi - composé majoritairement de représentants d'usagers, de familles et de professionnels - garantit le respect des engagements contenus dans la charte de la MDU et la mise en œuvre des décisions prises. Une coordinatrice anime la MDU. Elle assure la gestion, le "lien" entre les associations et les professionnels.

* La MDU est ouverte du lundi au vendredi
au Centre Hospitalier St-Jean de Dieu
290 route de Vienne - Lyon 8^{ème}.
Tél. - 04 37 90 13 72 ou 04 37 90 23 72

Monts du Lyonnais

Signature d'une Charte d'éducation pour la santé

Le Schéma régional d'éducation pour la santé élaboré en juillet 2004 en Rhône-Alpes, soulignait l'urgence d'accompagner une organisation des acteurs susceptible d'offrir un maillage territorial pertinent, en capacité de réduire les inégalités géographiques et sociales d'accès à la prévention. Ceci afin que tous les usagers, professionnels et bénévoles puissent accéder aux ressources en éducation pour la santé. *"Le territoire constitue une réalité qui doit être prise en compte dans l'élaboration et la conduite des actions de santé pour que celles-ci soient adaptées aux attentes et aux spécificités des différents publics qui constituent la population locale et pour qu'elles s'inscrivent durablement dans la vie des gens".* L'ADES s'efforce depuis longtemps de répondre au mieux aux besoins des acteurs de prévention hors agglomération lyonnaise. Une étape importante vient ainsi d'être franchie dans une action [1] qu'elle mène actuellement sur l'Ouest du département.

L'objectif de départ était de contribuer à réduire les inégalités de santé sur ces territoires où l'offre est limitée en proposant une démarche de mise en réseau pour permettre la construction d'un partenariat associant professionnels, bénévoles et élus pour une meilleure satisfaction des besoins de santé de la population.

Pour que vive une réelle dynamique locale en santé, plusieurs préalables sont nécessaires. Un travail de réflexion a d'abord été mené au sein d'un groupe de

travail ouvert à tous les acteurs socio-médico-éducatifs (professionnels et bénévoles) des 3 cantons des Monts du Lyonnais (St-Laurent-de-Chamousset, St-Symphorien/Coise et Chazelles/Lyon). De ce travail est née la proposition d'une formation-action [2] sur les conduites à risques des jeunes et leur prévention, constituée de 6 journées (voir les contenus en encadré).

De ces journées a émergé la volonté de construire un cadre d'activité et de formaliser un réseau en y associant les élus. Le 20 décembre 2007, au château de Pluvy à Pomeys, les différents protagonistes se sont appropriés la démarche d'accompagnement menée sur leur territoire en présentant et en signant une Charte définissant les conditions de développement d'actions de santé sur les Monts du Lyonnais, initiative qui assure à terme une meilleure satisfaction des besoins de santé de la population.

Renseignements :

Muriel Durand, Ades - 04 72 41 66 01

[1] *Prévention des conduites à risques des jeunes : présentation de l'action dans le Rhône écho santé n°34, juin 2007, rubrique ACTUAdes, p 7 - en ligne sur www.adesr.asso.fr*

[2] *Construite avec le groupe de travail et élaborée en partenariat avec le Codes 42 et le Comité de coordination des Monts du Lyonnais (CCML - Tél. : 04 78 19 08 50)*

Formation/action Contenus

> **Recueil des attentes du groupe, travail sur la santé, l'adolescent, la prise de risque, la prévention des conduites à risque ...**

> **La question du territoire, les logiques partenariales, l'optimisation des moyens.**

> **La démarche de projet, les Monts du Lyonnais et la mise en réseau.**

> **La réflexion avec les élus : travail sur la perception de l'autre, sur les conditions de réunir pour mettre en place les actions de santé les plus pertinentes possibles pour mieux rendre service à la population ...**

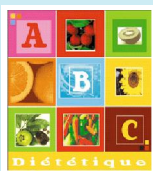
ESSOR

Ouverture du Centre de santé ESSOR

En 2007, Forum réfugiés* et Parcours d'Exil* ont créé le 1er centre de soins en Rhône-Alpes spécialisé dans la prise en charge des victimes de tortures et de traumatismes liés à l'exil. Une équipe composée de médecins, de psychologues et de kinésithérapeutes propose des consultations gratuites sur rendez-vous** (avec interprète si besoin) pour une prise en charge spécifique, individuelle ou familiale. Provisoirement installé rue de la Baisse à Villeurbanne, le Centre aura intégré en 2008 ses nouveaux locaux situés au 160 rue du 4 Août (inauguration le 15 janvier 2008).

*<http://www.forumrefugies.org/> et <http://www.parcours.asso.fr/>

** 04 78 03 07 59 et centredesante@forumrefugies.org



Une équipe disponible
Professionnels de l'enseignement, professionnels de la petite enfance, des centres sociaux et de loisirs, de la restauration, responsables d'associations de parents d'élèves, de structures de quartiers, professionnels de santé ... une équipe de professionnels diplômés d'Etat est à votre disposition pour vous aider dans la mise en place d'actions d'éducation pour la santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique des enfants et des jeunes.

ABC Diététique organise aussi des temps d'échange sur différentes thématiques :

- La publicité et l'esprit critique.
- Emballages et environnement.
- Comment donner les limites pour bien grandir.
- Gérer l'alimentation des enfants sans stress ...

Des actions sur le terrain :

Zoom sur ... Saint-Priest

ABC Diététique développe aussi "L'école des Papilles". Ce programme ludique de prévention de l'obésité infantile privilégie la participation de l'Education Nationale et celle des équipes municipales de St-Priest. Les enfants du CE2 jusqu'au CM1 abordent les questions d'alimentation et de rythmes de vie. La 1^{ère} année valorise les savoir faire et s'achève par la confection d'un buffet où les parents sont invités. La 2^{ème} année, les enfants apprennent à décrypter les images publicitaires ; ils élaborent aussi des supports pour la promotion du goûter équilibré.

Vous pouvez nous joindre
au 04 72 07 69 46

Contact : Isabelle Darnis

71 Quai Jules Courmont, 69002 Lyon
abc.dietetique@free.fr

cpef

Centre de Planification
et d'Éducation Familiale
de l'Hôtel-Dieu

Une équipe pluridisciplinaire
vous accueille aux horaires d'ouverture suivants :

> Lundi 13h30 à 17h

> Mardi 9h à 17h

> Mercredi 13h30 à 17h

> Jeudi 13h30 à 17h

> Vendredi 9h à 17h

Entre 12 et 14h, uniquement
sur RV (tél : 04 72 41 32 88)

AIDES Alcool

Organisez une représentation de "Voilà" !

La pièce repart en tournée du 18 mars au 15 avril 2008 ...

Comment parler de la réalité alcool à des jeunes adultes en évitant la morale et la dramatisation ? Autrement dit comment interroger chacun d'entre nous, dans le respect de sa singularité ? Comment aborder le rapport aux rituels, la question complexe de la recherche de plaisir et d'évitement de la souffrance, le sens de la vie, la vulnérabilité, le désir de solitude et de rencontre, la recherche d'expériences fortes et la confrontation à nos limites ... ?

Parler mais aussi ressentir, imaginer, vibrer, écouter, faire silence ... Le théâtre permet de toucher l'individu en profondeur autour de sujets universels, contrairement aux actions de prévention classiques.

La création originale "Voilà" est ainsi le fruit d'une collaboration entre AIDES Alcool et Stephen Shank, artiste reconnu de la scène Bruxelloise ... dans une totale liberté d'écriture et de mise en scène, sans autre objectif que de faire vivre un authentique moment de théâtre qui enrichit un climat de

vie collectif et participe ainsi pleinement à la prévention.

Après le succès des précédentes représentations qui ont rassemblé plus de 5000 Rhône-alpins, une nouvelle tournée est envisagée du 18 mars au 15 avril 2008.

Il reste encore des disponibilités pour commander la pièce et organiser dans votre structure une représentation qui peut s'inscrire dans un processus de prévention plus large*. Nous sommes à votre disposition pour vous aider à le construire.

* Ce projet est soutenu depuis plusieurs années par la MILDT, le ministère de la Santé, le ministère de la Culture, les services de santé scolaire de l'académie du Rhône.

Contact :

Nicolas NOËL, AIDES Alcool

71 quai Jules Courmont, 69002 Lyon

Tél. 04 72 41 76 98 ou 06 27 60 59 65

Fax. 04 72 41 76 41

nnoel@aidesalcool.org - www.aidesalcool.org



Plus d'infos sur
www.aidesalcool.org